LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_76-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2020-141 du 15 juillet 2020

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-sept heures, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Arlette MICHEL, Éric LE BOUDEC, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Éric ROBIN, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE ;

Excusé(e)s : Olivier ALLAIN, François HINDRÉ (pouvoir à Joël CARRÉE), Mickaël DABET (pouvoir à Éric LE BOUDEC), Benoît LARVOR (pouvoir à Éric ROBIN), Henri FLAGEUL (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Maryline JAOUEN), Aurélie HERVÉ, Georges LE FRANC (pouvoir à Yohann HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à Arlette MICHEL), Joël FERRON.

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Claude DELAHAYE, Claudine BROSSARD, Christian LE RIGUIER, Guénaël CHOUPAUX ;

Également présent(e)s : Roselyne ROCABOY, Arlette HINGANT, Marie-Thérèse PITHON, Pierrick GLAIS, Gwénaëlle KERVELLA, Odile LE STRAT ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

B_2025_076 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Instance de démocratie participative, le conseil de développement est un lieu de réflexion prospective et transversale. Il est consulté sur le projet de territoire, les documents de prospective et de planification, ainsi que sur les politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI. Il peut également donner son avis ou être consulté sur toute autre question intéressant la communauté de communes.

Pour rappel, le conseil de développement de Loudéac communauté, adossé à l'EPCI pour son fonctionnement, est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire.

Le conseil de développement établit chaque année un rapport d'activité, qui est présenté en séance par Monsieur Serge HAMON, son coordinateur.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE

1. De prendre acte du rapport d'activité 2025 du conseil de développement.

Exercice :	41	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	28	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	07	
Pour :	35	Loudéac, le 9 décembre 2025
Contre :	00	Le Président — Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Yvon LE JAN

Date : 2025.12.11 16:24:41 +01'00'

Date : 2025.12.11 16:26:32 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 11 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_76-DE

